

Ville de CALVISSON (Gard)

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

**FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE POUR
DES BATIMENTS DE PUISSANCE SUPERIEURE A 36KVA**

Acte d'Engagement

Marché à procédure adaptée selon article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
relatif aux marchés publics.

AVEC POSSIBILITE DE NEGOCIATION

Date limite de réception des offres : 14 décembre 2018 à 12h00

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Mairie de CALVISSON – 1 Rue de la Mairie - 30420 CALVISSON 04 66 01 20 03. Mail calvisson@wanadoo.fr

Objet du marché :

Fourniture et acheminement d'électricité pour les bâtiments de puissance supérieure à 36 kva

Mode de passation et forme de marché :

Marché public passé en procédure adaptée en application de l' article 27 du décret n 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Après l'ouverture de plis, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'engager une phase de négociation avec les entreprises ayant remis une offre.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des Marchés Publics :

Madame Hélène VIDAL – Service des Marchés Publics. 04 66 01 78 05- mail h.vidal@calvisson.com

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le maire -

Ordonnateur :

Monsieur Le Maire

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur Le Trésorier Principal Municipal de Sommières-Rue de la Condamine – 30250 SOMMIERES. Tél : 04.66.80.00.62 – Fax : 04.66.80.00.69.

Conduite d'opération ;

Monsieur Matthieu CRUPEL – Services Techniques. 04 66 01.70.11- mail m.crupel@calvisson.com

Article 1 : Contractant :

Je soussigné,

(Nous soussignés),

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....

.....

.....

.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du
.../.../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières
- (C.C.), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'**ENGAGE** ou j'**ENGAGE le groupement dont je suis mandataire**⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Article 2 : Prix

2.1 – Montant du marché par année

Le marché est fixé suivant prix fournis à l'annexe financière à l'acte d'engagement.

2-2—Détermination des prix

Les modalités de prix sont fixées dans le Cahier des Charges

2-3- Prestation

La prestation est effective à compter du 1^{er} janvier 2019..

2-4 – Sous-traitance

Autorisée après approbation du maître d'ouvrage

L'évaluation de l'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter telle qu'elle résulte du détail estimatif est reprise en annexe financière (colonne intitulée "Montant global €/an TVA incluse A+B+G+H+I+J" pour chaque bâtiment)

Article 3 : Durée du marché et délais

Le marché sera conclu pour un lot unique. Il est passé pour une durée de trois (3)ans à compter du 1er janvier 2019 à 00h00 non reconductible.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché auprès du trésorier payeur de Sommières, en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Agence : Banque de France

N° de compte : 30001

Code Guichet :00600

Code Banque :000C050056 87

Code IBAN : FR61 3000 1006 0000 00CO 5005 687

Code BIC : BDDDDFEFRPPCCT

Mention(s) manuscrites obligatoire(s)

Fait en un seul original

Lu et approuvé

A

le

Signature de l'(des) entrepreneur(s) et cachet(s)

Article 5 : Engagement du candidat

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché,

- je m'engage sur la base de mon offre
- j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement
- l'ensemble des membres du groupement s'engage, sur la base de l'offre du groupement

(cocher la case correspondante)

Et conformément aux documents susmentionnés, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées dans les conditions décrites dans le Cahier des Charges

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
marché

A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :
.....

2 La totalité du bon de commande n°
afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants
bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

4 La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
et devant être exécutée par

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants
bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du
marché et le montant en lettre) à :

Montant initial : - Ramené à :
- Porté à :

A le⁵
Signature

en qualité de : membre
d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁶
Signature

les entreprises ci-après désignées

- refusent⁷ de percevoir l'avance
 acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir
adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs
que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt)
pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont
annexées au présent acte d'engagement.

⁷ Cocher la case correspondant à votre situation

ARTICLE 5 : NOMENCLATURE

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire communs des marchés européens (CPV) sont :

| <i>Classification principale</i> | <i>Classification complémentaire</i> |
|---|--------------------------------------|
| Distribution d'électricité et services connexes (653000006) | Sans objet |

ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL

A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

DC4

- Nom de la personne morale : **MAIRIE DE CALVISSON**
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics : **M. LE MAIRE**
- Comptable assignataire des paiements : **LE TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL DE SOMMIERES**
- Numéro de marché (*le cas échéant*) :
- Objet du marché : **Fourniture et acheminement d'électricité pour des bâtiments de puissance supérieure à 36kVA**
- Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

B - Prestations sous-traitées

DC4

- Nature des prestations ::
- Montant maximum des sommes à verser directement au sous-traitant (T.V.A. comprise) :
 - HT
 - TTC.....

C - Sous-traitant

DC4

- Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
- Forme juridique :
- Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers : ..
- Adresse :
- Téléphone :

Le sous-traitant : a droit au paiement direct n'a pas droit au paiement direct.

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agr er ses conditions de paiement
- est un acte sp cial modificatif ; il annule et remplace celui du : ./..... /200

| | |
|--|------------|
| D - Conditions de paiement du contrat de sous-traitance et modalit s de r glement | DC4 |
|--|------------|

- **Compte   cr diter (intitul , num ro, ...) – Joindre un relev  d'identification bancaire ou postal :**
- **Avance forfaitaire :**
 - le march  ne pr voit pas d'avance forfaitaire
 - le sous-traitant demande   b n ficiaire de l'avance forfaitaire
 - le sous-traitant ne demande pas   b n ficiaire de l'avance forfaitaire

Moment de versement

Apr s la date de notification de l'acte sp cial /..... /200.....
l'ex cution du contrat de sous-traitance ./..... /200 .

Si le sous-traitant est pr sent  apr s la conclusion du march , le paiement de l'avance forfaitaire au sous-traitant est subordonn , s'il y a lieu, au remboursement de la partie de l'avance forfaitaire vers e au titulaire au titre des prestations sous-trait es.

Mode de remboursement

L'avance forfaitaire vers e au sous-traitant sera rembours e dans les conditions fix es par l'article 115-II du CMP.

- **Autres paiements** (*indiquer les modalit s de calcul et de paiement des acomptes*)
.....
.....
.....

• **Retenue de garantie**

Le sous-trait  :

- pr voit une retenue de garantie ne pr voit pas de retenue de garantie

• **P nalit s**

1. le sous-trait  pr voit : des p nalit s dont le montant est identique au montant des p nalit s de retard ou d'indisponibilit  susceptible d' tre dues par le titulaire, au titre du march , pour les m mes prestations.

2. le sous-trait  pr voit : des p nalit s qui seront calcul es selon la formule suivante :
.....
.....

• **Modalit s de variation des prix :** (*d crire les modalit s de variations*)
.....
.....
.....

• **Date ou mois d' tablissement des prix :**

- **Mode de r glement :** virement administratif

| | |
|---|------------|
| E - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics | DC4 |
|---|------------|

- Le sous-traitant mentionnera ses capacités professionnelles et financières et produira dans tous les cas une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.
- Le sous-traitant n'est pas tenu de mentionner ses capacités professionnelles et financières mais produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

| | |
|--|------------|
| F - Exemple unique du titulaire | DC4 |
|--|------------|

- Le titulaire a établi qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance' - article 114 alinéa 11.
- Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.
- Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, la sous-traitance est impossible.

| | |
|--|------------|
| G - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant | DC4 |
|--|------------|

Le candidat ou le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus.
Les conditions de paiement et les modalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le candidat ou le titulaire à la rubrique D du présent document.
La personne responsable du marché, compétente pour signer le marché accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A le
Le candidat ou le titulaire

A..... le.....
Le pouvoir adjudicateur pour signer le marché.

| | |
|---|------------|
| H- Notification de l'acte spécial au titulaire | DC4 |
|---|------------|

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.
A..... le

